

FRANCE-MONDE

POLITIQUE | La ministre isolée

Françoise Nyssen dans la tourmente



Françoise Nyssen sans marge de manœuvre, dans un ministère qui dysfonctionne. Photo Geoffroy VAN DER HASSEL/APP

Dans une tribune publiée dans Le Monde daté du 8 août, l'acteur Robin Renucci et un ensemble d'acteurs culturels dressent un constat accablant de l'impuissance de la ministre de la Culture, Françoise Nyssen : « Affaibli délibérément, le ministère de la Culture semble être voué à jouer un rôle secondaire, exécutant une politique pensée par un petit cercle de collaborateurs présidentiels. »

Dans le rôle du tonton flingueur, les signataires de la tribune accusent Emmanuel Macron : « Il n'a pas cessé de déléguer l'action de son propre ministère de la Culture, diminuant progressivement son périmètre d'action, externalisant certaines de ses missions, réduisant les effectifs du cabinet de sa ministre, tout en procédant, en parallèle, depuis l'Élysée, à la nomination discrétionnaire de chargés de missions qui pilotent en coulisses la réforme de son administration et repensent sa politique. »

Tandis que l'écrivaine Leïla Slimani joue la Madame Franphonie d'Emmanuel Macron, Stéphane Bern le Monsieur Patrimoine du gouvernement, après qu'Erik Orsenna, ami du président de la République, a mis en rayon son rapport sur les bibliothèques, la ministre de la Culture a été privée de livre.

La perte, en juillet, de la tutelle sur le Centre national du livre et de la mission de régulation économique de l'édition, lui enlève une compétence majeure. Matignon s'en occupe désormais, pour, officiellement éviter de possibles conflits d'intérêts qui mettraient en cause l'ancienne patronne des éditions Actes Sud. Mais pour une ministre venue de l'édition et déjà fragilisée, le coup est dur.

Fantômes et démissions

Françoise Nyssen, affaiblie, dirige un ministère aux directions fantômes, ou presque. Il n'y a plus personne à la tête du patrimoine, des archives, des

musées, de la création artistique et du spectacle vivant, personne pour piloter la Réunion des musées nationaux et du Grand Palais.

Et le cabinet de la ministre, déjà réduit à 10 conseillers contre 20 sous François Hollande, est en plein burn-out. Son directeur adjoint pliera bagage en septembre. Il sera le septième à quitter le cabinet en un peu plus d'un an. Ces démissions en chaîne font désordre.

Les démolisseurs en chef

Comment va s'achever le mauvais roman de l'été de la ministre, dans une impasse et à l'image brouillée par le couac des travaux d'agrandissement réalisés sans autorisation dans les bâtiments d'Actes Sud ? On ne connaît pas encore la fin de l'histoire, à la faveur ou non de l'épilogue que serait un remaniement ministériel, objet de spéculation récurrente.

Mais la tribune exposant les malheurs de Françoise Nyssen, l'une des ministres de la société civile, ne vise pas à l'abattre. « On est derrière elle. L'objectif n'est pas de faire sauter la ministre. Il faut que ce ministère soit fort. Il faut qu'on lui redonne de la légitimité », dit Joëlle Smadja (Pôle Sud CDCN Strasbourg), présidente de l'Association des centres de développement chorégraphiques nationaux. « La ministre a été beaucoup critiquée, attaquée de tous bords. Mais son action est paralysée. S'il y a fragilité, elle n'est pas seule responsable : il n'y a pas de cadrage de la politique culturelle publique », assure Joris Mathieu (Théâtre nouvelle génération, CDN Lyon), de l'Association des Centres dramatiques nationaux et régionaux.

Si les auteurs de la tribune soutiennent Françoise Nyssen, ils critiquent l'entreprise de démolition de la culture du président et de son Premier ministre : « Ils pilotent un projet de démantèlement de l'administration de ce ministère, siphonnant ses moyens et le vidant de son sens. »

Nathalie CHIFFLET

COMMERCE | Face au déclin

Les stations-service se réinventent

Réduites à des automates ou proposant au contraire toujours plus de services, les stations-service sont contraintes de se réinventer pour enrayer un déclin qui rend les pompes à essence toujours plus rares.

La France comptait 41 500 stations-service en 1980. L'an dernier, elles étaient exactement 11 147, soit encore 47 de moins qu'en 2016, selon les chiffres de l'Union française des industries pétrolières (Ufip).

Les victimes ont été les plus petites stations, souvent en milieu rural. Pendant ce temps, les pompes se sont généralisées auprès des supermarchés.

Le ministère de la Transition écologique et solidaire estime toutefois que le maillage reste pour l'instant suffisant « pour la majorité des citoyens ». L'État se dit « attentif à la situation du réseau » et juge que

« 90 % des particuliers doivent avoir un temps d'accès inférieur à 25 minutes ».

Pour nombre de stations, la survie est au contraire passée par l'offre de services de plus en plus variés.

Lavage pour chiens

La diversification a commencé il y a quelques décennies par le lavage des voitures et s'est depuis déployée tous azimuts : épicerie, presse, café, dépôt de colis... Une station Total dans Paris abrite même désormais... une station de lavage pour chiens.

Mais d'autres défis s'annoncent à l'horizon, avec d'abord la convergence entre la fiscalité du diesel et de l'essence. Le gazole représente encore 80 % des volumes vendus en France mais sa part devrait décliner, obligeant les stations-service à encore s'adapter.

GARD | Enquête après les inondations

Deux gardes à vue après la catastrophe dans une colonie

Deux dirigeants de l'association détenant le terrain inondé jeudi étaient en garde à vue hier. L'exploitation d'un camping « sans autorisation », dans cette zone inondable, leur est reprochée.

Le président et le vice-président allemands de l'association de Leverkusen, propriétaire du terrain sur lequel se trouvait une colonie inondée à Saint-Julien-de-Peyrolas (Gard), ont été placés en garde à vue hier.

Neuf enfants avaient été légèrement blessés et un Allemand de 66 ans est porté disparu depuis jeudi.

Une enquête de flagrance a été confiée à la gendarmerie pour « blessures involontaires, mise en danger de la vie d'autrui, travail dissimulé et exploitation d'un camping sans autorisation » en zone inondable.

Les responsables alertés avant le drame

La colonie était devenue de fait un camping, sans autorisation de la préfecture et « était installée en zone inondable », a déclaré le procureur.

Le maire de Saint-Julien-de-Peyrolas, René Fabrègue, « avait alerté les res-

pensables de l'association. Il avait même saisi le tribunal administratif et dans les 48 heures avant le drame, les autorités municipales avaient alerté les responsables de l'association sur le danger à rester là en raison de la montée éventuelle des eaux », a ajouté le procureur.

Les opérations de recherche de l'Allemand de 66 ans ont repris hier matin mobilisant gendarmes et pompiers, a indiqué la préfecture du Gard, soulignant que la colonie était sur « un terrain de camping non homologué par les services préfectoraux ». L'homme recherché était présent sur le terrain privé occupé par la colonie.

Depuis 2017, la commune de Saint-Julien-de-Peyrolas est en litige avec l'association allemande Jugendförderung Saint-Antoni, propriétaire du terrain, qu'elle accuse de ne pas respecter le plan d'urbanisme. Cette association est installée à Saint-Julien-de-Peyrolas depuis 2006 après avoir été présente sur la commune voisine de Saint-Martin-d'Ardèche.

Appel aux dons

Fondée dans les années 1950 par un prêtre catholique à Leverkusen (ouest de



Les membres de la colonie ont dû être hébergés par la commune après la destruction de leur camping par les eaux. Photo Boris HORVAT/APP

l'Allemagne), elle a lancé un appel aux dons en première page de son site internet. « Nous n'en sommes pas au début et ne savons pas ce qui va arriver. Mais nous savons à coup sûr que nous aurons besoin d'une aide financière », écrit-elle.

Deux camions affrétés par l'association doivent rejoindre Saint-Julien-de-Peyrolas avec des vêtements et des sacs de couchage.

L'association affirme dis-

poser depuis 2006 de son propre terrain de camping à Saint-Julien-de-Peyrolas, qu'elle a peu à peu aménagé et agrandi. Le nombre d'enfants venant y passer leurs vacances oscille entre 150 et 185.

Proches également de la rive de la rivière Ardèche et quasiment au même niveau que ce cours d'eau, les deux autres campings touchés jeudi jouxtaient la colonie, mais étaient, pour leur part, homologués.

LE CHIFFRE

750 C'est le nombre de personnes qui ont dû être évacuées jeudi en raison des fortes pluies. Parmi elles, au moins 184 campeurs à Saint-Julien-de-Peyrolas. La situation météorologique est redevenue calme hier mais les communes gardoises touchées doivent encore gérer des évacués et des opérations de nettoyage.

TRAVAIL | Les estimations de l'Insee sont moins bonnes qu'en 2017

Moins d'emplois que prévu dans le privé

À la fin du deuxième trimestre 2018, le secteur privé a créé 31 000 emplois salariés, selon une étude de l'Insee publiée hier. Cette treizième hausse consécutive est néanmoins la plus faible depuis 2015.

Le nombre de création d'emplois salariés a continué d'augmenter, quoique faiblement, au deuxième trimestre 2018. Selon l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), 31 000 emplois ont été créés, entre avril et juin, dans le secteur privé français, soit une hausse de 0,2 % par rapport au trimestre précédent.

Cette « croissance modérée », comme la décrit l'Insee dans ses estimations publiées hier, est la treizième augmentation successive de ce type dans le secteur privé. Des résultats nettement inférieurs à ceux de 2017.

Les effectifs des entreprises françaises augmentaient alors de près de 90 000 salariés cha-

que trimestre. La période d'avril à juin 2018 enregistre la hausse la plus faible de création d'emplois depuis 2015.

Les services marchands ouvrent la voie

Et ce sont les services marchands qui se montrent les plus dynamiques. Au deuxième trimestre de cette année, ils concentrent la quasi-totalité des créations d'emploi avec 28 500 postes créés, soit une hausse de 0,2 % sur le trimestre précédent.

La construction montre un beau dynamisme avec 4 100 emplois créés sur trois mois, soit une hausse de 0,3 %. L'intérim, en revanche, accuse le coup. Le secteur enregistre sa plus faible hausse (+0,1 %) depuis 2014, mais il atteint tout de même un record d'effectifs avec 816 900 postes d'intérimaires en France. L'agriculture (+0,1 %) et les services non marchands (+0,0 %) suivent

faiblement la tendance.

L'institut statistique relève que, parmi tous les secteurs d'activités français, seul celui de l'industrie a détruit des emplois, avec 3 800 postes supprimés, soit -0,1 %, entre avril et juin. Depuis début 2001, ce sont près d'un million d'emplois qui ont été détruits dans les usines et, malgré un début de reprise en 2017, le secteur reste très fragile.

Malgré tout, les voyants sont au vert (à peu près) dans tous les secteurs d'activité puisque, sur l'année, la création d'emplois dans le privé augmente de 1,3 %.

Mauvaise nouvelle pour les chiffres du chômage

L'Insee avait prévu ce ralentissement de la création d'emploi, mais n'avait pas anticipé qu'il serait si important. Et les chiffres dans le service public ne devraient pas gonfler l'indicateur puisque le gouvernement a supprimé de nombreux contrats

a aidés et budgété 200 000 nouveaux contrats, un chiffre en nette baisse par rapport à 2017.

Tout cela n'est guère de bon augure pour les chiffres du chômage dont Matignon estimait récemment qu'il était « raisonnable de penser qu'il allait baisser. »

Pour l'heure, les prévisions pour l'année 2018 restent optimistes. Le taux de chômage devrait atteindre les 8,8 % en fin d'année. Elles ne prennent malheureusement pas en compte le ralentissement de la croissance : +0,2 % aux deux premiers trimestres 2018, contre environ +0,7 % l'année dernière.

L'Insee publiera mardi ses chiffres du chômage pour le deuxième trimestre. Pôle emploi, de son côté, a annoncé, en juillet, une hausse globale de 0,2 % du nombre de chômeurs (toutes catégories confondues) inscrits sur ses listes pour cette même période.

C.L.D.

DANS NOTRE RÉGION

Le site de recherche d'emploi par région, RegionsJob, a publié hier son propre baromètre de la création d'emplois. Une analyse réalisée en comparant le nombre d'offres d'emploi posté sur son site internet, par région et par secteur. L'Auvergne-Rhône-Alpes affiche le 4^e bassin d'emploi le plus dynamique, selon RegionsJob. Le nombre d'offres d'emploi publiées sur son site a augmenté de 38 % au premier semestre 2018. En tête des départements, et de loin, le Rhône 31 % des annonces déposées contre seulement 3 % en Haute-Loire et dans le Cantal. Les secteurs les plus demandeurs sont celui des services aux entreprises et ceux de l'énergie et de l'environnement, avec une hausse de 59 % des offres déposées.

TRANSPORTS | La compagnie aérienne low-cost secouée

Ryanair en grève : la tension sociale monte

Le géant du transport aérien Ryanair a été confronté hier à une première grève coordonnée de ses pilotes dans cinq pays européens (Allemagne, Belgique, Suède, Irlande et Pays-Bas). Plus de 55 000 passagers ont été impactés, dont 42 000 pour l'Allemagne. Près de 400 vols ont été annulés.

Les salariés et les syndicats reprochent à la compagnie aux 130 millions de clients sa politique de l'emploi et le recours à des contrats précaires et au dumping social. « Ryanair vend des billets à 39 euros et fait en même temps un bénéfice [...] ce sont clairement les employés qui en payent le prix », juge un représentant du syndicat allemand, Janis Schmitt. Le transporteur rejette ses accusations

affirmant mieux payer ses pilotes que ses concurrents.

Plusieurs mois de discord

Depuis plusieurs mois déjà, le mécontentement fait rage et la relation entre la direction et les salariés ne semble pas s'apaiser. Les syndicats réclament des hausses de salaires, l'intégration d'intérimaires ou encore de contrats de travail du pays de résidence des pilotes.

La compagnie a jugé « inutile » la nouvelle grève et ne semble pas prête à faire des concessions.

À l'aéroport de Charleroi, en Belgique, hier, une vingtaine de pilotes ont pris part à un rassemblement de protestation, banderoles « Respectez-nous » à la main.

Aucune indemnité pour les passagers

Autre front qui pourrait s'ouvrir pour le transporteur aérien : la question du dédommagement. Ryanair a annoncé hier qu'elle n'indemniserait pas ses passagers pour le préjudice, en dehors du remboursement, avançant des circonstances « exceptionnelles ».

Pour Jérôme Grattelle, fondateur d'Air Indemnité, « cette justification ne tient pas face aux arrêts de la cour de justice européenne qui considère les grèves comme un événement normal au sein d'une entreprise ». La fermeture de la compagnie aérienne devrait donc conduire de nombreux cas de réclamations jusque devant la justice.

A.H.



À l'aéroport de Charleroi en Belgique, les pilotes ont débrayé hier pour faire entendre leurs revendications. Photo John THYS/APP